

Agnès Thouvenot, première adjointe au maire de Villeurbanne, élue à la présidence de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'édile villeurbannaise, déléguée à la transition écologique, à l'urbanisme et à l'habitat préside la Société Villeurbannaise d'Urbanisme (SVU). Cette Sem historique a construit l'ensemble architectural des Gratte-ciel dans les années 1930. Agnès Thouvenot a été élue le 10 juin pour un mandat de 3 ans. Elle succède à Marion Canales, devenue sénatrice du Puy-de-Dôme en septembre 2023.

L'économie mixte en Auvergne-Rhône-Alpes est la plus dynamique des régions françaises avec 211 Entreprises publiques locales (Epl). Au cours des dernières années, elle a connu un développement accéléré, avec notamment 75 Epl créées en 10 ans.

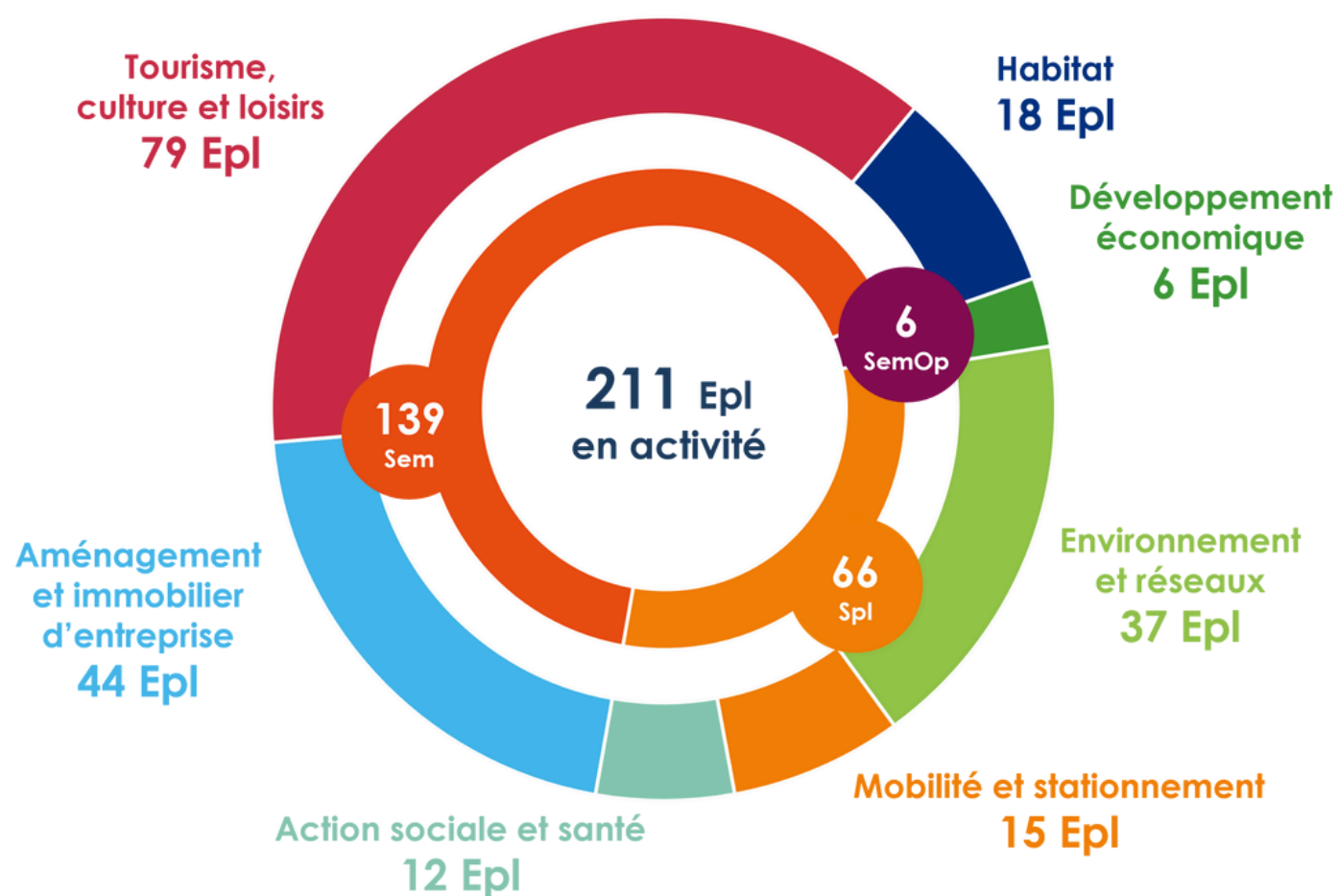
Les Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp), opérateurs des collectivités territoriales, emploient aujourd'hui plus de 9 500 salariés et sont des acteurs incontournables de l'aménagement et de l'habitat. Outre ces secteurs historiques, les Epl se sont fortement développées ces dernières années en matière de production d'énergies renouvelables, d'attractivité territoriale, et pour répondre aux besoins des territoires en matière de maisons de santé, de services funéraires ou encore de structuration de filières alimentaires locales.

Agnès Thouvenot, qui sera entourée d'un conseil d'administration représentatif de la diversité à la fois territoriale et politique du mouvement de l'économie mixte, a tracé les grandes lignes de son nouveau mandat :

- **Mettre en lumière la modernité du modèle de l'économie mixte locale** qui permet de concilier réactivité, long terme et transparence,
- **Porter la voix des Epl d'aménagement et d'habitat** qui sont des acteurs incontournables afin d'apporter des solutions concrètes pour sortir de la crise historique que traversent ces secteurs d'activité,
- **Valoriser l'économie mixte locale du quotidien des habitants de la région**, une économie mixte souvent méconnue mais essentielle, et favoriser l'émergence de filières innovantes pour engager la transition écologique et sociale.



Agnès Thouvenot, Présidente de la FedEpl Auvergne-Rhône-Alpes



Les Entreprises publiques locales en Auvergne-Rhône-Alpes

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la FedEpl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse
 Violaine Hacke, attachée de presse
 06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
 Cécile Consigny, chargée de communication
 01 53 32 22 07
c.consigny@lesepl.fr